



HAL
open science

Le syndicalisme outre-mer et les tensions sociales

Dominique Andolfatto

► **To cite this version:**

Dominique Andolfatto. Le syndicalisme outre-mer et les tensions sociales. Les études sociales et syndicales, 2004, pp.4. halshs-00387397

HAL Id: halshs-00387397

<https://shs.hal.science/halshs-00387397v1>

Submitted on 24 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Andolfatto
Irenee / Université Nancy 2

Le syndicalisme outre-mer et les tensions sociales

Texte publié par *Les Etudes sociales et syndicales* (IST, Paris)

19 novembre 2021

En ligne : <https://www.istravail.com/10219-le-syndicalisme-outre-mer-et-les.html>

Première version :

Les particularismes du paysage syndical dans les territoires et départements d'outre mer restent méconnus. Les cinq confédérations syndicales déclarées représentatives au plan national sont plutôt mal implantées (hormis dans la fonction publique) dans ces territoires dispersés de l'Amérique et du Pacifique.

Elles subissent une concurrence sévère de syndicats locaux, parfois issus de la CGT (ou issus de dissidences de celle-ci) et souvent proches d'organisations indépendantistes, sinon le moteur de ces organisations. Ces syndicats sont présents :

- en Guadeloupe, avec l'UGTG : union générale des travailleurs guadeloupéens,
- en Guyane, avec l'UTG : union des travailleurs guyanais,
- en Martinique, avec la CSTM : confédération des travailleurs de Martinique,
- en Nouvelle-Calédonie, avec l'USTKE : union syndicale des travailleurs kanaks, proche du FLNKS,
- en Polynésie, avec le syndicat O Oe To Oe Rima, proche du mouvement indépendantiste d'Oscar Temaru.

Sans parler – plus proche du continent européen et hors territoires ultramarins – des spécificités syndicales corses, avec le STC (le syndicat des travailleurs corses) qui a défrayé la chronique sociale de l'été dernier (2004), lors du conflit des transports maritimes corses. Tout cela confère une forte diversité au syndicalisme français ou d'expression française.

Les résultats des élections prud'homales de 2002 dans les départements d'outre-mer (résultats en pourcentages des suffrages exprimés, toutes sections) le démontrent aisément.

Guadeloupe

UGTG	CGTG	FO	CTU/CFDT	CFTC	UNSA	FSU
46,1	23,6	12,2	11,8	3,2	1,7	1,1

Guyane

UTG	FO	CFDT	UNSA	CFTC	FSU	CGC
55,6	12,7	10,9	8,7	6,7	2,8	2,5

Martinique

CGT-FSM	CDMT-CFDT	CSTM	CGT	FO	CFTC	CGC
39,4	20,7	17,4	11,8	7,2	2,0	1,2

La Réunion

CGT	CFDT	CFTC	FO	UNSA	CGC
40,5	27,5	11,2	9,2	5,6	5,2

Si la rentrée sociale de 2004 n'a guère fait parler d'elle en métropole, tel n'a pas été le cas sous les tropiques, particulièrement en Guadeloupe, où l'agitation a été vive tout ou long du mois d'octobre ou encore en Polynésie, où un mot d'ordre de grève générale a été lancé en novembre, faisant suite de la crise politique que connaissent l'assemblée et le gouvernement du territoire.

Violences en Guadeloupe

En Guadeloupe, l'agitation sociale et les violences qui ont marqué l'île tout au long du mois d'octobre, ont pour origine l'arrestation le 4 octobre 2004 de Michel Madassamy.

Ce militant de l'UGTG, fortement impliqué dans des actions syndicales radicales depuis les années 1990, notamment dans le secteur de la distribution du carburant et les stations-service (dans lesquelles les conflits se sont multipliés), avait été condamné – en appel – pour la détérioration d'un camion-citerne de la société Texaco ainsi que pour le saccage d'un restaurant Quick qui était resté ouvert un 27 mai, jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Depuis 1983, en effet, le 27 mai est jour férié en Guadeloupe. L'UGTG cherche depuis quelques années et par tous les moyens, à obtenir la fermeture de tous les commerces et entreprises ce jour-là. Y compris par la violence, comme en juin 2001 déjà, où Michel Madassamy s'était illustré par un saccage de magasins, par un appel à la grève générale et par une grève de la faim.

Quelques heures après cette arrestation, Raymond Gauthierot, le secrétaire général de l'UGTG publiait un communiqué qui donne bien le ton concernant la situation locale : « L'Etat colonial français a kidnappé Michel Madassamy à Pointe-à-Pitre ». Il dénonçait de même une « sentence barbare », une « atteinte aux libertés démocratiques » et à la « liberté syndicale ».

En fait, l'UGTG se veut le porte-parole d'une certaine identité guadeloupéenne, mêlant et emmêlant – dans une sorte de syncrétisme – mémoire de l'esclavagisme, critique d'un néo-colonialisme, revendication indépendantiste, rejet du libéralisme, goût de la lutte... Ce discours se combine avec des pratiques syndicales musclées qu'un observateur local, Jacky Dahomay – professeur de philosophie –, a même rapproché de celles des tontons macoutes d'Haïti. La comparaison est exagérée mais elle traduit bien le climat de tensions, de violence latente, qui existe dans l'île.

Les jours et les semaines qui ont suivi l'arrestation de Michel Madassamy ont été caractérisées par des manifestations déterminées et jusqu'au-boutistes, des barrages sur les routes, le début d'un blocus du port de Jarry (essentiel pour l'approvisionnement de l'île et les exportations), tandis que les murs de nombreux édifices se couvraient du slogan créole : « Lagé Mada » (relâchez Madassamy). La violence culminait lors du week-end du 24 octobre, avec des émeutes dans les rues de Pointe-à-Pitre, des pillages, des magasins vandalisés, des voitures incendiées... France-Antilles – le quotidien régional – titrait même le lendemain : « Scènes de guérilla à Pointe-à-Pitre ». En occupant les caisses primaires d'assurance maladie et d'allocations familiales, certains militants ont cherché également à faire monter le mécontentement dans les catégories sociales les plus fragiles, sans doute pour mieux favoriser un embrasement général.

Un taux de chômage supérieur à 30 %

Derrière la déferlante de ces événements, il faut mettre en cause les très fortes inégalités sociales et culturelles qui sautent aux yeux dans ce département, un taux de chômage qui dépasse officiellement 30% de la population active (et bien plus dans certains quartiers), une jeunesse qui semble sans véritable horizon... « Tristes tropiques » aurait dit Claude Levi-Strauss... Sans parler des difficultés récurrentes de l'économie de la canne-à-sucre et de la banane.

Sans doute faut-il pointer aussi un déficit de dialogue social. Mais quel dialogue promouvoir entre des militants syndicaux qui cèdent facilement au radicalisme et des interlocuteurs qu'ils récuse par principe puisqu'il s'agit de patrons « békés » qui n'accepteraient pas de « reconnaître l'esclavage que leurs ancêtres ont fait subir aux populations » ?

En dépit de volontarismes favorables à ce dialogue, l'apprentissage de celui-ci reste donc un véritable et perpétuel défi. Le contexte géopolitique des Caraïbes - avec Cuba et Fidel Castro au nord, Haïti et ses troubles, ou encore le Vénézuéla de Hugo Chavez plus au sud - doit être également pris en compte. Face aux difficultés, à la pauvreté, au tiers-monde si proche (selon l'UGTG, la Guadeloupe appartient d'ailleurs à celui-ci), aux changements ou adaptations nécessaires, la rémanence du passé, l'apologie de la lutte, la fuite dans l'utopie apparaissent des échappatoires bien commodes.

On s'étonnera enfin - mais cela se voit aussi en métropole - que bien des militants syndicalistes, qui s'affichent volontiers révolutionnaires et se proclament en lutte contre « l'Etat colonial », sont aussi des employés de celui-ci... Si cela traduit certaines contradictions, sans doute l'Etat doit-il également gérer d'une autre manière ses personnels, sinon inventer la gestion de ceux-ci.

Finalement, le 6 novembre 2004 l'affaire Madassamy trouvait un dénouement provisoire. La justice décidait de suspendre l'exécution de la peine du militant de l'UGTG, qui avait entamé une grève de la faim et se trouvait hospitalisé. Le procureur de la République indiquait qu'une « partie importante du battage qui a été monté autour de l'exécution de la peine de M. Madassamy était destinée à aller très au-delà de sa situation effective ». De fait, cette affaire apparaît emblématique du contexte social et même politique de l'île-papillon. Ce ne sont toutefois pas les initiatives qui manquent pour inventer un futur plus harmonieux dans un archipel qui, par bien d'autres aspects, demeure paradisiaque.

La « lutte » selon l'UGTG (2004) :

« L'UGTG est née et s'est développée à travers la lutte contre la ligne syndicale de collaboration de classe, et contre la ligne syndicale de gauche en apparence mais de droite en réalité.

L'UGTG continuera à lutter encore plus fermement contre la ligne syndicale de collaboration de classe. Sans lutte conséquente contre la ligne syndicale de collaboration de classe, la lutte contre les capitalistes colonialistes français, les propriétaires fonciers et les capitalistes compradore se réduit à de vains bavardages ».

« Nous devons combiner la lutte séparée (secteur par secteur) et la lutte concentrée (tous les secteurs à la fois) et assurer un développement de la lutte par vagues successives. »